

LA VILLE DE LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
(+ de 20 000 habitants - membre de Nantes Métropole)

Recrute pour son service Police municipale son/sa

Chef-fe de police municipale
(Cadre d'emplois des Chefs de police municipale)

Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint en charge de la Citoyenneté et Solidarités, vous serez en charge d'assurer la coordination, l'animation et l'encadrement du service de police municipale (3 agents), ainsi que la mise en place de la politique municipale définie par les élus dans les domaines de compétence :

- Participer à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie municipale en matière de prévention, de tranquillité et de sécurité publiques
- Piloter et Animer le service de la Police municipale chargé d'assurer la tranquillité, la salubrité et la sécurité des personnes et des biens, sur l'ensemble du territoire de la commune
- Assurer la gestion en propre des dossiers de fond nécessitant une expertise en matière de sécurité publique et organiser les moyens nécessaires à la surveillance, à la prévention et à la répression des infractions en développant une relation de proximité avec les services de la Ville et la population

Vos missions :

Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de prévention, de sécurité et de tranquillité publiques

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie territoriale en matière de sécurité et de prévention de la délinquance ainsi qu'à l'amélioration de la tranquillité publique
- Participer à la coordination et à l'animation des dispositifs de sécurité et de prévention de la Délinquance (CISPD - CLSPD) et à leurs groupes de travail thématiques
- Participer à l'animation d'un partenariat de qualité avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs sur ces thématiques
- Participer à la mise en œuvre des orientations en matière de sécurité civile et gestion de crise (Plan Vigipirate, Plan Communal de Sauvegarde, Coopération avec services de Secours, système d'alerte des risques majeurs...)

Prévention sécurité

- Participer à la conception des stratégies d'intervention de la police municipale traduisant la politique de prévention et de sécurité définie par les élus
- Développer une relation de proximité avec la population
- Développer et suivre les partenariats institutionnels (Gendarmerie Nationale, Police Métropolitaine des Transports en Commun, Préfecture, Polices municipales environnantes, Pompiers, Procureur, bailleurs sociaux, établissements scolaires...)
- Assurer une assistance et un conseil technique auprès de la direction et des élus dans le domaine de la prévention, de la sécurité et tranquillité publiques
- Encadrer et coordonner les activités de la police municipale et les actions sur le terrain et en assurer le reporting auprès de la direction et des élus
- Gérer et superviser la procédure des procès-verbaux et veiller à l'exécution des arrêtés de police du Maire
- Conduire l'ensemble des missions de sécurité publique et de sécurité (missions préventives de proximité, lutte contre les nuisances et les incivilités, surveillance de la voie publique et du domaine public, sécurisation des entrées et sorties des écoles, collèges...)
- Gérer et prescrire les mises en fourrière des véhicules
- Assurer les missions de police funéraire
- Produire des documents de synthèse (procès-verbaux, rapports, tableau de suivi avec indicateurs dans le domaine de la sécurité et de la prévention, rapport d'activité...)
- Participer à la préparation des manifestations ou des opérations nécessitant le concours de la police municipale
- Participer aux manifestations commémoratives et à certaines festivités

Management opérationnel, animation et pilotage de la police municipale

- Organiser, planifier et contrôler les activités des agents en fonction des contraintes du service
- Définir les objectifs prioritaires et résultats attendus de la police municipale
- Assurer le suivi de la réactivité et de la qualité du service rendu auprès des habitants
- Contribuer à l'évaluation des projets et activités du service et formuler des propositions dans le cadre du projet de service (organisation, missions, ressources)
- Participer à la préparation budgétaire de la police municipale et assurer le suivi et le contrôle de son exécution

Spécificités du poste et temps de travail :

- Temps complet
- Exercice professionnel soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation, de formation initiale et continue
- Permis B obligatoire

Rémunération et avantages :

- Rémunération Statutaire, ISFE part fixe 32 %, prime de service public, participation à la prévoyance, adhésion au COS44

Vos atouts et compétences :

- Vous disposez d'une expérience significative en matière d'encadrement
- Vous connaissez fonctionnement des collectivités locales ainsi que de l'organisation et des objectifs de la collectivité
- Vous avez une parfaite connaissance du cadre juridique de la Police Municipale et des pouvoirs de police du Maire
- Vous disposez de bonnes capacités physiques et êtes reconnu·e pour vos qualités de diplomatie et de discrétion
- Vous êtes autonome dans l'organisation du service et des opérations : force de proposition vis-à-vis des élus
- Vous faites preuve de rigueur et discernement dans les missions sur le terrain
- Vous avez le sens du service public

Merci d'adresser lettre de candidature et CV par mail à l'attention de Mr le Maire sous réf **2025-78** à :

recrutement@lachapellesuredre.fr

vous êtes déjà fonctionnaire, il faudra joindre **une copie du dernier arrêté de situation administrative**

Vous avez jusqu'au 21 septembre 2025
Poste à pourvoir au 1^{er} décembre 2025